

**JUIN - 90**

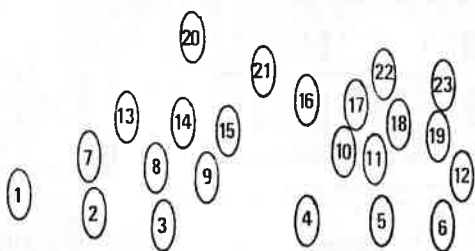
*bulletin officiel  
municipal  
1990*



EDITE PAR LA MUNICIPALITE DE CLAIROUX

Numero : 4

# Élèves de 1929



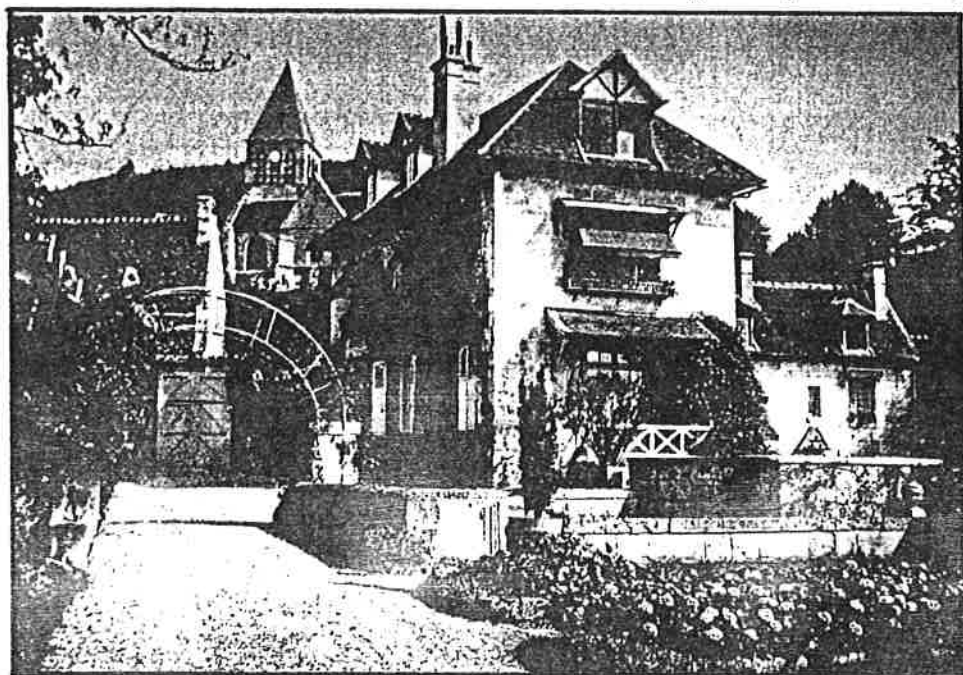
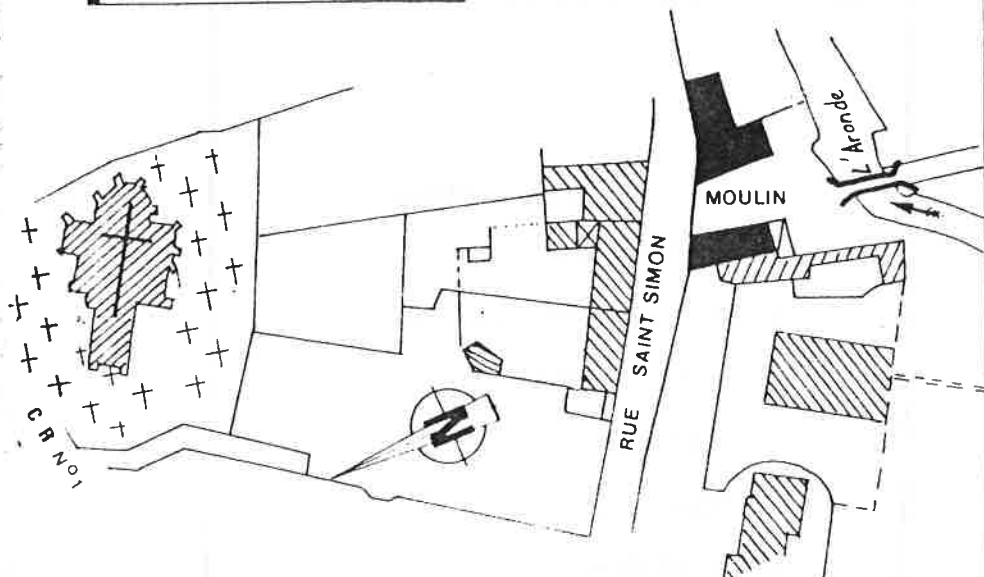
- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| 1 George Martinache | 15 Robert Lorion    |
| 2 Roger Lorion      | 16 René Hié         |
| 3 Michel Maupin     | 17 Jean Bochand     |
| 4 Etienne Drujon    | 18 Robert Dessigny  |
| 5 Jean Delacourt    | 19 Marcel Devillers |
| 6 Jean Sezille      | 20 Marcel Delacourt |
| 7 Daniel Bochand    | 21 Julien Maupin    |
| 8 Michel Chatrieux  | 22 ?                |
| 9 Pierre Jorand     | 23 ?                |
| 10 ?                |                     |
| 11 ?                |                     |
| 12 ?                |                     |
| 13 Jules Foirest    |                     |
| 14 Henri Burguière  |                     |

# Sommaire

- 1-2 HISTOIRE D'UN MOULIN
- 3 CENTRE AEREE
- 4 CLASSE VERTE , AFFAIRE SCOLAIRE
- 5 CONSEIL MUNICIPAL
- 6 ECOLOGIE
- 7-8 CLASSE DE NEIGE
- 9 ETAT CIVIL
- 10 BULLETIN REPONSE
- 11 HIER (1900), LES AINES de L'Aronde
- 12 TELECOMMUNICATION
- 13 ACTIVITES LOCALES
- 14 FOOTBALL
- 15-16 L'EAU DU ROBINET
- 17 NUMEROS UTILES

# Histoire d'un Moulin

LE MOULIN DE RUMIGNY, A CLAIROIX



### Le Moulin de Rumigny :

Sa fondation date des Templiers de Compiègne.

En 1228, Arnold de Rémy prétendait que son moulin (celui des Avenelles) avait été rendu impropre à moudre à cause de la construction de ce nouveau moulin.

En 1772, il est exploité par Antoine Robert Méresse qui était aussi fermier de Madame Madeleine Angadresme Esmengart de Beauval, veuve de Philippe Ponlletier, Ecuyer, Conseiller du Roi, Commissaire honoraire des Guerres, demeurant à Compiègne.

En 1784, un autre : Vaillant, Antoine Claude en est propriétaire ; c'est le receveur de la commanderie des Templiers.

En 1788, il "passe dans les mains" de Charles Dutillet qui le loua à Joseph Derumigny, ce dernier, par républicanisme, supprima la première syllabe de son nom (on la ramit plus tard puiqu'à l'entrée, sur l'enseigne, as bien indiqué Derumigny).

En 1789, il est bien national.

En 1793, Stanislas Vervel s'en porte acquéreur.

En 1839, le 24 Janvier, le moulin est mis en vente aux enchères ; en 1846 il en est de même ; voici le texte de l'annonce :

"La chute d'eau peut faire mouvoir 8 paires de Meules" (il n'y en a qu 2 à l'époque) "elle est avantageusement placée près d'une Route Royale (la Future Nationale 32) "de 2 rivières" (l'Oise et l'Aisne) "et d'un future voie de Chemin de Fer. L'usine est située dans un pays populeu (ah bon!...) où les céréales abondent" (c'est vrai) "les dépendances e l'emplacement permettent d'y établir toute autre forte usine" . Une excellent publicité mais bien prétentieuse.

Le dernier meunier du petit moulin, c'est ainsi qu'il était appelé par rapport au moulin suivant (dit à Tan) fut Théodore Goguet ; Monsieur le Comte de Comminges (qui fut également Maire de Clairoux) le transforma e maison d'habitation et fit démolir les bâtiments annexes (bergerie, étable écurie couverte en chaume).

En 1793, il fut vendu 80.000 Livres, en 1839, 33.445 F. (qui peut nous aider à faire quelques correspondances financières pour ces 2 époques ?)

Sachez que la propriété fait 57 ares 90 Ca.



# Centre Aérié

Un centre aéré fonctionnera à Clairoux du lundi 2 Juillet au vendredi 27 Juillet 1990. Il accueillera les jeunes de 4 à 16 ans, qui y trouveront des loisirs organisés.

La participation financière des familles est fixée comme suit :

	l'après-midi seulement	la journée complète
1 enfant	10 F 40 F la semaine	20 F 80 F la semaine
2 enfants *	70 F la semaine	140 F la semaine
3 enfants *	100 F la semaine	200 F la semaine

\* d'une même famille

Les enfants pourront prendre à la Salle Polyvalente, au prix de 20 F, un déjeuner apporté par un traiteur.

Les fiches d'inscription sont à retirer à la Mairie.

ENEZ NOMBREUX

## *Classe Verte*

La classe de Mme PICCONE, accompagnée de Mme IGEA, s'est rendue cette année dans les Vosges.

Ce séjour s'est déroulé à "Corcieux les Avantes" - dans le centre de vacance "Les Clairs Sapins".

Ils ont appris à découvrir la nature, la visite d'une fabrique de sabots et de bonbons des Vosges.

Des représentants du Conseil Municipal leur ont rendu visite.

Ils constatèrent la joie des enfants qui en garderont un agréable souvenir.

## *Affaire Scolaire*

A partir de la rentrée 90/91, Madame LEFEVRE, sur sa demande, quitte la direction de l'école primaire. Elle sera remplacée par Madame GAY, venant de SILLY-LE-LONG.

## *Ecole Maternelle*

Le préau de l'école est en cours de projet. nous attendons l'accord de la D.D.E. pour l'obtention du permis de construire.

# Conseil Municipal

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 20 Avril 1990

-----

### I - BUDGET PRIMITIF 1990 :

Section de Fonctionnement : 6 606 683 F  
 Section d'Investissement : 2 314 883 F

### II - FISCALITE LOCALE 1990 :

Taux des 4 taxes (augmentation de 2%)  
 Taxe d'habitation = 5,02 %  
 Foncier Bâti = 9,04 %  
 Foncier non bâti = 32,54 %  
 Taxe Professionnelle = 5,59 %

### III - AFFAIRES FINANCIÈRES :

Allocations aux Scolaires 100 F  
 Allocations aux militaires 300 F  
 Prime à la naissance 500 F  
 Concessions de cimetière (augmentation de 3 %)  
 Tarifs de location de la salle (inchangés) =  
 2400 F la journée (demi-tarif pour les  
 habitants de Clairoux) ;  
 Indemnité de gardiennage de l'Eglise (augmenta-  
 tion de 2,2 %) ;  
 Indemnité de logement (taux de progression 2,5 %

### IV - ACQUISITION DE TERRAINS :

. Alignement divers : 30 F le mètre carré ;  
 . Chemin de la Fosse Ponchon : 50 F le mètre  
 carré.

V - EMPLACEMENT RESERVE n° 4 : limité à 570 m2 ;



VI - CLOS DE L'ARONDE :

- Gros oeuvre ;
- Menuiserie ;
- Charpente ;
- Abattage des Tilleuls ;

VII - ADHESION AU REGIME D'ASSURANCE-CHOMAGE : pour les agents non-titulaires ;

VIII - CREATION DE 2 EMPLOIS A MI-TEMPS.

IX - CLASSE DE DECOUVERTE DANS LES VOSGES A CORCIEUX :

Participation de la Commune : 55 %.

X - PREAU ECOLE MATERNELLE :

Le projet réalisé par M. MAISON est approuvé ;  
et le Maire est autorisé à déposer la demande  
de permis.



Les arbres du Clos de l'Aronde ont été abattus à cause du danger qu'ils auraient pu occasionner.

# Classe de Neige

Clairoix, le 03/02/1990

Chère

Julie

Ma classe de neige

-----

Je suis allé en classe de neige, du 5 au 24 Janvier 1990, en Haute-Savoie. Notre environnement était beau mais sans neige ; nous allions faire des promenades. Nous avons vu des fourmilières énormes, nous avons vu des arbres appelés des ju-meaux, des fontaines avec de la glace ; on a vu de vieux chalets. Nous sommes montés sur des sommets ; nous avons une superbe vue, nous avons vu des arbres fracassés par la foudre. C'était superbe. Au chalet des Hermones nous avons un moniteur et une monitrice ; ils s'appelaient Gontran et Sylvie. Presque tous les soirs il y avait une veillée ; je m'amusais très bien, après c'était au lit. Le matin nous nous réveillions ; on sortait du lit on se débarbouillait aux lavabos ; après la sonnerie, on déjeunait ; en classe on faisait une exposition. Après on s'habillait en skieur, nous montions dans un petit car ; le ski c'était bien, notre monitrice de ski s'appelait Marie-Claire. Nous faisons beaucoup d'exercices mais nous avons descendu des pistes. Quand on partait le matin on mangeait lâ-bas. Après on rentrait au chalet, nous allions en classe faire une exposition, après on va faire une promenade. Un jour on a fait un grand jeu avec toutes les classes ; c'était un jeu de l'oie.

Nous faisons des bals, de grandes veillées. Les douches étaient très propres. C'était très bien. La cuisine était très bonne ; le jour que ça m'a plu le plus c'est quand ils ont fait un couscous.

SIMPLOT Alexandre



# Etat Civil

## NAISSANCES :

GOURLET Baptiste, Julien, Philippe - 30 Décembre 1989  
 AKSOY Ummü - 07 Février 1990 - 07 Février 1990  
 GUFFROY Orianne, Guizelline, Laurence - 07 Février 1990  
 BARDOT Loup, Sébastien - 17 Février 1990  
 BOILON Benjamin, Patrick, Jérémie, Dominique - 01 Avril 1990  
 LUISIN Guillaume, Emile, René - 13 Mai 1990  
 LOPES Cléa, Christine - 16 Mai 1990  
 DE STEUR Valentin Yves, Jean-Marie - 16 Mai 1990



## MARIAGES :

BOULANGER Franck, Luc  
 et - 31 Mars 1990  
 LEFEVRE Nathalie Anne Jeanine

NETO PEREIRA Adelio  
 et - 26 Mai 1990  
 DUARTE LOPES Fernanda Maria

RAFFARD DE BRIENNE Olivier Daniel Jean  
 et - 02 Juin 1990  
 PHILLIPS Hélène Monique Andrée

LEFEVRE Jacques Marcel  
 et - 02 Juin 1990  
 VILLAIN Maud Muriel

MOREL Jean-Noël  
 et - 09 Juin 1990  
 POIRET Pascale Josiane



## DECES :

MAUPIN Marc Paul Julien - 10 Janvier 1990  
 DAVID Claude Alix Maurice Jacques - 06 Février 1990  
 CENDRA Michel Adrien - 14 Avril 1990  
 BOMMELLE Mauricette Louissette Veuve JUNG - 24 Avril 1990  
 LARGENTIER Marie Thérèse - Veuve CONUS - 08 Juin 1990



BULLETIN A RENVOYER ou à DEPOSER à la MAIRIE DE CLAIROIX \_\_\_\_\_

\* SUJETS QUE JE VOUDRAIS VOIR ABORDES PAR LE BULLETIN MUNICIPAL.

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

\* SI VOUS SOUHAITEZ UNE REPONSE ,INDIQUEZ :

Vos Noms \_\_\_\_\_ Prénoms \_\_\_\_\_

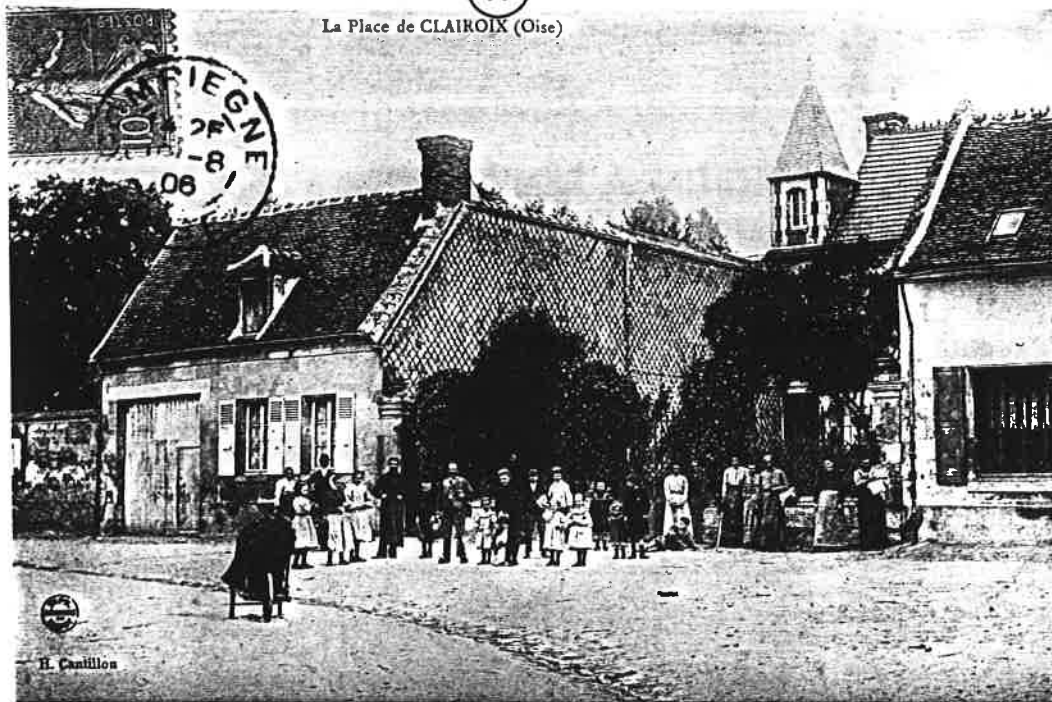
ADRESSE \_\_\_\_\_

-----

\* QUE PENSEZ-VOUS DE CE BULLETIN ? \_\_\_\_\_

-----

-----



H. Canillon

## *Aînés de L'Aronde*

**EFFICACITE REGAIN DE VIGUEUR**

**COMME AU BON "VIEUX TEMPS".**

Le Club des Aînés de l'Aronde à réussi à inscrire plus de 100 personnes à la Croisière 1900 à une journée qui sera passée sur la Seine et la Marne le 22 Juillet prochain avec déjeuner animé au restaurant gastronomique LA GOULUE de Joinville le Pont. Bravo et merci à tous les membres du bureau qui se sont montrés très actifs.



**FRANCE TELECOM**  
 DIRECTION REGIONALE DE PICARDIE  
 CCL SOISSONS  
 ANTENNE LIGNES DE COMPIEGNE

Affaire suivie par: A. VINCENT  
 Téléphone: 44 90 51 51

MAIRIE DE CLAIROIX

60200 COMPIEGNE



Compiègne, le 13 février 1990

Monsieur le Maire,

En cette période propice de l'année, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'élagage des plantations qui touchent ou sont susceptibles de toucher aux lignes de télécommunications sur la voie publique.

Je pense qu'il est inutile d'insister sur l'importance et le caractère permanent que présente un réseau absolument net de tout contact avec les branchages voisins; à cet effet, le principal obstacle au bon fonctionnement des installations téléphoniques et à la bonne audition des communications réside dans le fait que les élagages des plantations situées au voisinage des lignes, en bordure des routes, rues et chemins, ne sont pas toujours effectués ou ne l'ont été que partiellement.

Il ne vous sera pas indifférent d'apprendre que, dans le courant de l'année 1989 plusieurs agents ont consacré une partie de leur activité à effectuer les élagages négligés, volontairement ou non, par les intéressés, sans préjudice de nombreux dérangements qui en résultent.

Outre que les agents de France Télécom ne sont pas des élagueurs, vous conviendrez avec moi qu'il serait plus bénéfique d'utiliser leur temps et leur compétence à la poursuite des travaux d'équipement, d'extension et d'entretien. C'est pourquoi, je me permets de vous demander d'user de toute votre influence auprès de vos administrés pour que les intéressés effectuent sans retard les travaux d'élagage qui leur incombent.

Persuadé que votre concours m'est acquis pour la pleine réussite de la campagne en cours, je vous remercie à l'avance des résultats qu'il vous sera possible d'atteindre et je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Adjoint au Chef d'Etablissement,

J. CALAFATO

## Actualités Locales

CLAIROIX, Omnisports, Section Basket Ball, pour sa première année, l'équipe Senior A termine Championne de l'Oise en promotion d'honneur.

Seniors B = 10 sur 12

Cadets = 6 sur 12 en Division II

Cadettes = 3 du Championnat de l'Oise

Benjamins = 9 sur 10

Poussins = 12 sur 17



### OMNISPORT :

La Section Volley Ball de CLAIROIX OMNISPORT recherche des joueurs. Pour tout renseignement, s'adresser à M. CHAMPAGNE.

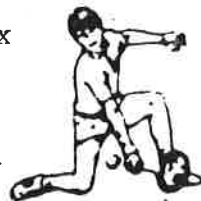


### TENNIS :

Bon résultat d'ensemble satisfait et conforme aux engagements du début de saison.

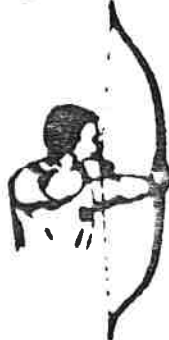
L'équipe féminine termine ex-æquo, en tête du Championnat de 3ème Division.

L'équipe masculine Senior 1 finit 3ème du Championnat de 1ère division.



### ARCHERIE :

Lors du Roi et Empereur de ronde qui s'est déroulé le 21 Avril 1990, Jean-Michel BOCHAND s'est très bien distingué lors de cette compétition puisqu'il obtient le titre d'Empereur de Ronde 1990.





# CHAMPIONNAT DE L'OISE

LES EQUIPES DE CLAIROIX ONT OBTENU  
LE CLASSEMENT SUIVANT DANS LEUR GROUPE :

Poussins :	1 <sup>er</sup>
Seniors :	2 <sup>eme</sup> (Montent en 2 <sup>eme</sup> Division).
Cadets :	2 <sup>eme</sup>
Pupilles :	2 <sup>eme</sup>
Minimes :	3 <sup>eme</sup>



Pour toutes vos manifestations prévenir J.Mi. BOCHAND  
afin de permettre la diffusion dans le Bulletin Municipal .

# L'Eau du Robinet

Les médias, à juste titre d'ailleurs, depuis quelques temps, sensibilisent les consommateurs que nous sommes à la plus ou moins bonne qualité de l'eau.

Les Communes de CHOISY-AU-BAC - CLAIROIX - JANVILLE - RETHONDES et VIEUX-MOULIN, sont regroupées dans un Syndicat qui gère la production et la distribution de cette eau par affermage à la Société Lyonnaise des Eaux.

## QUELQUES CHIFFRES

2 forages situés sur le territoire de CHOISY-AU-BAC, près du pont de l'Oise, ont produit au cours de l'année 1989 :

- pour le puits n° 1 : 118.085 m<sup>3</sup>
- pour le puits n° 2 : 284.627 m<sup>3</sup>

3 réservoirs de stockage et d'équilibrage de pression sont implantés :

- . 1 semi-enterré de 1.000 m<sup>3</sup>, Butte du Châtelet à CHOISY-AU-BAC.
- . 2 semi-enterrés de 225 M<sup>3</sup> chacun, au flanc Sud du Mont Ganelon à CLAIROIX.

Pour la partie haute de JANVILLE, une station de surpression est implantée près de l'Eglise.

Un réservoir avec station de refoulement implantés à RETHONDES, près du pont de l'Aisne, sert à l'alimentation de VIEUX-MOULIN, Commune non syndiquée mais bénéficiant de conditions spéciales.

## QUALITE DE L'EAU

Nous avons la chance, sur le plan sanitaire d'avoir l'une des meilleures qualités d'eau de département de l'Oise.

## NITRATES

Alors que la norme de la D.D.A.S. fixe le maxi. à 50 mg/l. l'eau distribuée n'en contient que 0,5 mg/l. Les normes françaises pour le nitrate disent :

- moins de 50 mg/l. l'eau peut être consommée sans restriction.
- entre 50 et 100 mg/l. l'eau ne doit pas être consommée par les femmes enceintes et les nourrissons de moins de 6 mois. La distribution d'une telle eau est provisoirement tolérée, sous réserve d'une information du public.

- plus de 100 mg/l l'eau doit être considérée comme non potable pour l'ensemble de la population.

#### AMONIUM NH<sub>4</sub><sup>+</sup>

Norme D.D.A.S.S. 0,50 mg/l.

Eau distribuée entre 0,05 et 0,08 mg./l.

#### BACTERIES

Néant.

#### FER

Le fer est un élément essentiel de la nutrition humaine. Un nombre biologiquement significatif de protéines en contient, dont - par exemple - l'hémoglobine et les cytochromes ainsi que de nombreux enzymes d'oxydoréduction.

La présence de fer dans l'eau de boissons est gênante ; les ferreux sont instables et précipitent sous forme d'hydroxyde ferrique insoluble formant un limon couleur rouille, quelquefois désagréable au goût, mais pouvant aussi tacher le linge.

C'est pourquoi la D.D.A.S.S. a fixé la norme à 0,20 mg./l.

Pour ce point particulier, notre forage n° 1 donne une moyenne de 0,11 mg./L, nettement en-dessous de la norme.

Par contre, notre forage n° 2 donne une moyenne de 0,41 mg/l. mais, de l'avis des spécialistes, cela est inhérent à sa récente mise en service. Après quelques années d'exploitation, ce taux devrait normalement baisser.

Dans le cas contraire, le Syndicat envisagerait la mise en place d'une station de déferrisation.

Pour le moment, la production des 2 puits étant mixée, la norme de 0,20 mg./l. est pratiquement assurée.

D'autre part, comme cela est obligatoire, un traitement de stérilisation par chloromètre à très faible dose est effectué au départ de chaque puits.

#### CONTROLE DE QUALITE

Des analyses bi-mensuelles sont effectuées aux 2 puits et en plusieurs points du réseau :

- l'une, par la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale ( D.D.A.S.S. )

# Numéros Utiles ...

MAIRIE: Tél:44.83.29.11

Bureaux ouverts:du Mardi au Samedi de 8 h 45 à 11 h 30  
le Mercredi après midi de 15 h à 17 h

DISPENSARE:

Mme ROUSSEL, infirmière, reçoit:

-le Lundi, le Mardi de 14 h à 16 h.

-le Jeudi de 13 h 30 à 16 h.

Mme COMMANS, assistante sociale:Tél:44.40.26.24.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS:

-Tél:44.83.25.14.

PERCEPTION MUNICIPALE:

-Tél:44.83.34.33.

ASSOCIATION D'AIDE ET SOINS A DOMICILE:

-Tél:44.40.25.83. 44.40.29.73.

GENDARMERIE:

CHOISY AU BAC:-Tél:44.85.27.42.

POMPIERS:chef de Corps:Mr BOCHAND Jacky

-Tél:44.83.43.89. 44.83.28.73.

EAU: Société Lyonnaise des Eaux

-Tél:44.23.30.96.

ELECTRICITE: S.I.C.A.E.O

-Tél:44.76.20.01 44.42.50.19.